



Le logo Metal Recycles Forever

Lignes directrices d'utilisation sur l'emballage

Un aperçu de l'utilisation du logo Metal Recycles Forever
sur les emballages métalliques rigides

Introduction

• •

Le logo Metal Recycles Forever communique aux consommateurs les avantages intrinsèques du recyclage du métal résultant des propriétés permanentes de ce dernier.

Les présentes lignes directrices fournissent des instructions sur l'utilisation du logo et ont été élaborées pour protéger l'intégrité de son identité visuelle.

Pour vous aider à atteindre vos objectifs en matière d'utilisation efficace des ressources et avoir le plus grand impact lors de la sensibilisation de vos clients et collègues à l'importance du recyclage, nous vous offrons une assistance gratuite et une licence pour l'utilisation du logo Metal Recycles Forever.



Sommaire

• •

L'initiative Metal Recycles Forever 04

Identité visuelle 05

Le logo 06

Couleur 07

Espace libre et taille minimale 08

Utilisation incorrecte 09

Application 10

Application sur les emballages métalliques 11

Traductions du logo 12

Versions du logo spécifiques à chaque pays 13

Contact 14



L'initiative Metal Recycles Forever

• •

Les métaux tels que l'aluminium (Al) et le fer (Fe) sont des éléments et ne peuvent donc pas être détruits. Dans le cas des métaux, c'est le produit final, par exemple une canette, une voiture ou un avion, qui aura une fin de vie, et non le matériau de base.

Le métal avec lequel les produits ont été fabriqués reste une ressource disponible en permanence, qui peut être réutilisée indéfiniment grâce au recyclage.

L'identité visuelle de Metal Recycles Forever symbolise l'avantage environnemental durable du métal, un matériau recyclable indéfiniment sans perte de qualité. L'identité visuelle rappelle et incite les consommateurs à trier et à recycler leurs emballages métalliques, et ainsi contribuer à la disponibilité du matériau pour de futurs produits métalliques, compensant ainsi le besoin d'utiliser de nouvelles matières premières dans un monde où les ressources et l'énergie sont de plus en plus limitées.

Les consommateurs souhaitent de plus en plus s'impliquer et contribuer à une économie circulaire. Ils attendent que les marques, les sociétés et les institutions jouent aussi leur rôle.

Cette identité visuelle démontre au consommateur que la marque a choisi un matériau d'emballage capable de participer pleinement à l'économie du recyclage.

Le logo

Le logo Metal Recycles Forever symbolise les avantages uniques du métal en matière de durabilité. Dans la conception, l'élément principal de la « Marque Infinity » indique clairement que le métal est recyclable indéfiniment sans perte de qualité. Ces lignes directrices détaillées définissent la manière dont le logo doit être utilisé et appliqué aux emballages.

Des traductions approuvées du logo sont disponibles dans les principales langues européennes et mondiales. Si vous avez besoin d'éclaircissements sur un point ou de conseils supplémentaires sur l'utilisation du logo Metal Recycles Forever, veuillez utiliser les coordonnées figurant à la dernière page des présentes lignes directrices.

Marque déposée

Le logo Metal Recycles Forever et la marque Infinity sont la propriété intellectuelle de Metal Packaging Europe et sont enregistrés au niveau international en tant que marque déposée.



Marque
Infinity
Marque
déposée

Logo Metal Recycles Forever

Le logo ne peut pas être modifié, copié, reproduit, ou utilisé de toute autre manière sans autorisation préalable. (Voir la dernière page des présentes lignes directrices pour les coordonnées).

Couleur

..

Le logo Metal Recycles Forever doit être utilisé dans la/les couleur(s) primaire(s) de la marque qui l'appose. Le choix de la couleur doit être adapté pour garantir un contraste maximal avec la couleur de fond sur laquelle le logo Metal Recycles Forever est appliqué.

Lors de l'application du logo directement sur le substrat métallique de base (voir la section « Application » des présentes lignes directrices), la marque Infinity doit être « transparente » pour montrer le matériau recyclable de base, comme illustré (à droite).

Exceptions

Si la lisibilité et l'impact du logo Metal Recycles Forever sont compromis en raison d'un manque de contraste entre les couleurs primaires de la marque qui en fait la promotion, des versions noires ou blanches du logo doivent être utilisées comme illustré (à droite).

Pour obtenir un fichier haute résolution ou vectoriel du logo Metal Recycles Forever, vous devrez soumettre et faire approuver une demande d'utilisation du logo. Pour ce faire, rendez-vous sur www.metalrecyclesforever.eu

Exemples d'utilisation du logo Metal Recycles Forever¹ dans deux couleurs primaires de la marque



Exemples d'utilisation du logo Metal Recyclable à l'Infini (Metal Recycles Forever) dans deux couleurs primaires de la marque, la marque Infinity étant transparente



Exemples du logo Metal Recyclable à l'Infini (Metal Recycles Forever) en noir et blanc



¹ En application de la loi no 94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française, dite Loi Toubon, les mentions apposées doivent être en langue française ou traduites, si l'apposition de la mention est faite dans une langue autre que française.

Espace libre et taille minimale

Afin de préserver l'impact visuel du logo Metal Recyclable à l'Infini (Metal Recycles Forever), un espace libre minimum autour du logo doit être respecté.

Dans toutes les applications, un espace libre défini par un « X » doit être maintenu autour du logo. Pour préserver l'intégrité visuelle du logo, cet espace doit être dépourvu de tout texte ou d'éléments graphiques.

Exceptions

Lorsque l'espace est limité en raison du nombre d'informations au dos de l'emballage, l'espace libre minimum peut être réduit à la largeur d'un demi-X.

Taille du logo

Pour garantir la lisibilité, des précautions supplémentaires doivent être prises lors de l'impression du logo Metal Recyclable à l'Infini (Metal Recycles Forever) en petit format. Le logo ne doit pas être reproduit dans des tailles inférieures à 11 mm de large pour les documents imprimés, afin que les caractères soient encore lisibles. Pour certaines traductions, il peut être nécessaire d'imprimer le logo à 12 mm de large pour qu'il reste lisible.



X = Profondeur de la marque Infini (Infinity) dans le logo Metal Recyclable à l'Infini (Metal Recycles Forever)



Taille minimale : 11 mm de large



Espace libre autour du logo Metal Recyclable à l'Infini (Metal Recycles Forever)

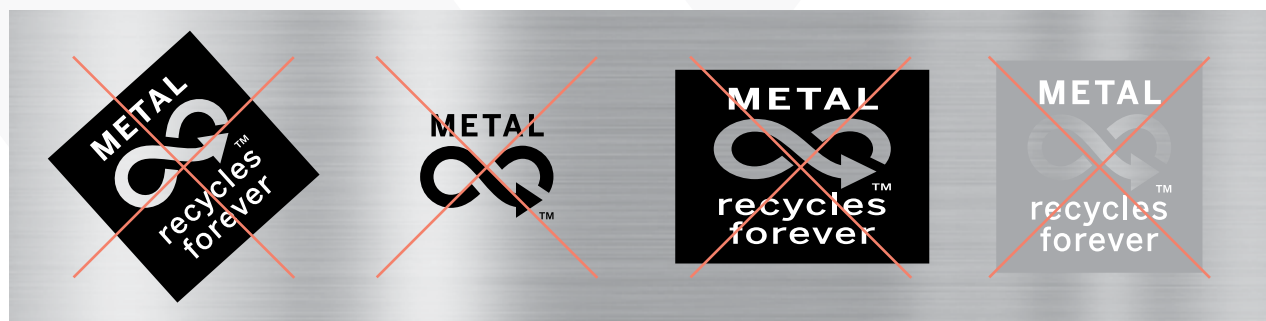
Utilisation incorrecte

• •

Il est important que l'apparence du logo Metal Recycles Forever soit protégée. Le logo ne doit jamais être modifié, recréé ou déformé de quelque manière que ce soit.

Le logo comporte un symbole de marque déposée™, qui doit toujours apparaître à droite de la marque Infini (Infinity).

Les fichiers Metal Recyclable à l'Infini (Metal Recycles Forever) fournis par Metal Packaging Europe via la plateforme d'application du logo Metal Recycles Forever sont les seules versions utilisables.



Le logo doit toujours être montré en position verticale et jamais inclinée.

Ne retirez aucun élément du logo.

Le logo ne doit pas être étiré ou déformé de manière disproportionnée.

Le logo doit toujours être imprimé en couleur unie, jamais en opacité réduite.

Application

Cette section fournit quelques exemples de comment et où le logo Metal Recycles Forever peut être placé sur différents types d'emballages métalliques.

Application sur les emballages métalliques

..

Le logo Metal Recycles Forever peut être utilisé sur tout type d'emballage métallique rigide, tels que les canettes de boissons, les boîtes de conserve et les aérosols. Le propriétaire de la marque est libre de décider où placer le logo Metal Recycles Forever sur son emballage, celui-ci devant être moins visible que le logo de la marque.

La marque Infinity du logo peut être rendue « transparente », de manière à montrer la matière recyclable de base de l'emballage, ou elle peut être imprimée.

Les exemples présentés sur cette page sont destinés à servir d'inspiration pour l'application du logo Metal Recycles Forever sur les emballages métalliques rigides.



Versions du logo spécifiques à chaque pays

..

Le logo Metal Recycles Forever est disponible dans 19 langues, pour une utilisation sur différents marchés mondiaux. Les présentes lignes directrices et le contrat de licence du logo Metal Recycles Forever s'appliquent quelle que soit la langue dans laquelle le logo est utilisé.

Vous pourrez télécharger un fichier haute résolution du logo Metal Recycles Forever dans la langue choisie après avoir rempli un formulaire de demande et reçu l'autorisation d'utiliser le logo. Pour ce faire, rendez-vous sur www.metalrecyclesforever.eu



Exemples du logo Metal Recycles Forever traduit à utiliser sur différents marchés



Metal
Packaging
Europe

Contact

..

Email :

info@metalpackagingeurope.org

Pour obtenir plus d'informations et soumettre une demande d'utilisation du logo, rendez-vous sur : <https://www.metalrecyclesforever.eu>

Le logo Metal Recycles Forever est la propriété exclusive de Metal Packaging Europe. Une licence d'utilisation du logo Metal Recycles Forever est accordée une fois que vous avez rempli un formulaire de demande en ligne, et pris l'engagement de respecter les conditions générales d'utilisation. Vous pouvez y accéder en utilisant l'adresse web indiquée dans les coordonnées ci-dessus.

Metal Packaging Europe surveille activement l'utilisation du logo sur les emballages et le matériel promotionnel présents sur le marché et prendra les mesures appropriées pour protéger son intégrité. Les détenteurs de licence sont encouragés à informer MPE de tout soupçon d'utilisation abusive.

En cas d'utilisation abusive du logo, la procédure suivante sera mise en œuvre :

- L'entreprise ou l'organisation qui utilise abusivement le logo sera contactée par écrit et/ou par téléphone et la plainte sera examinée.
- Le cas échéant, des mesures correctives seront exigées dans un délai donné.
- Une action de suivi sera menée pour s'assurer que l'utilisation abusive a été corrigée.

Metal Packaging Europe se réserve le droit d'engager des poursuites judiciaires contre toute partie qui reproduit, copie ou associe le logo Metal Recycles Forever sous quelque forme que ce soit, sans autorisation préalable.